

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le douze novembre à 19 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	14
Votants	21
dont Pouvoirs	07

Présents : Le Maire, Genoud Marc,
MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet
MM les Conseillers : Nicolas Laks, G. Vilmint, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, J. Personnaz, V. Roy, C. Liévin, S. Casabianca
Pouvoirs : P. Meylan donné à C. Seifert, Nathalie Laks donné à Nicolas Laks, C. Roy donné à V. Roy, M. Aragon donné à S. Mercet, S. Baud donné à T. Eudes, S. Tugler-Rossi donné à C. Arhuero, F. Aragon donné à S. Pérou
Absent : A. Saint-Pierre, S. Manganelli,
A été nommé secrétaire : G. Vilmint

PLURICOMMUNALITE- Partenariat des services techniques avec la commune de NEYDENS

Depuis de nombreux mois, des discussions ont lieu entre les communes de Neydens et de Beaumont afin d'envisager une coopération privilégiée entre nos équipes des services techniques.

L'idée initiale est une mise en commun de nos locaux, de nos matériels pour peut-être aboutir à terme à des services techniques mutualisés.

Afin de travailler sur ce dossier et d'avancer dans cette démarche, il est proposé au conseil municipal la mise en place d'un comité de pilotage qui se rencontrerait régulièrement afin d'établir ensemble leur feuille de route et concrétiser peu à peu cette coopération.

Ce comité de pilotage serait composé pour chaque commune de la façon suivante :

- Le Maire
- L' élu en charge des services techniques
- L' élu en charge des finances
- Le DGS
- Le chef des services techniques

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité, de valider cette démarche.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le Maire,

